



Berges du Rhône : c'est à vous d'en profiter !

NATURE L'inauguration de la partie centrale des Berges du Rhône, entre le pont Gallieni et le pont Morand, aura lieu le 9 mai. Premiers regards sur une réalisation qui joue la nature en ville.



Flânerie, détente, contemplation... Les Berges se prêtent à de multiples usages.

Dans une quinzaine de jours, l'aménagement des Berges du Rhône deviendra une réalité pour les Grands Lyonnais. Prévue le 9 mai, l'inauguration de la première tranche, entre les ponts Gallieni et Morand, promet une foule d'animations et d'activités qui se prolongeront sur plusieurs week-ends.

Depuis fin janvier, les pelleteuses et engins mécaniques se sont tus pour laisser la nature s'éveiller en toute tranquillité. Ce laps de temps,

pendant lequel l'aménagement est fermé au public, est nécessaire pour garantir la pousse et une bonne croissance de la végétation, élément essentiel du projet. Entre les ponts Morand et Lafayette, des petits jardins linéaires suivent le lit du fleuve où iris, anémones et narcisses se mêlent aux grandes herbes. Au sud du pont Lafayette, une prairie de 6 000 mètres carrés a été plantée. Mesurant déjà près de 5 mètres de haut, quarante fœviers d'Amérique apportent une touche végétale

aux gradins des terrasses de la Guillotière. Le long de l'Université Claude Bernard, une vaste esplanade plantée de chênes, d'ormes et d'aulnes se développe. En amont du pont Pasteur, une galerie botanique est en cours d'aménagement, alors que, très largement représentées, les graminées s'annoncent au fil des saisons comme une composante forte de l'identité du site.

Prenez date pour une première balade de découverte, en mai, en bord de Rhône. ■

Week-ends en bord de Rhône

Dans la foulée de la journée du 9 mai, voulue plutôt comme un lancement officiel, deux week-ends de fête sont programmés sur les Berges, les 12-13 et 19-20 mai. Les Grands Lyonnais sont invités à découvrir le projet sur sa portion Gallieni et Morand. Au programme : spectacles, arts de la rue en déambulation et animations sur les sites remarquables (bowl de skate, terrains de street et de mini foot, aires de jeux, de détente ou de pique-nique, terrain de badminton, boulodrome...).

Nouvelle expo sur la Péniche



La péniche des Berges du Rhône s'anime d'une nouvelle exposition fin avril, essentiellement consacrée aux aspects de végétalisation du site.

L'occasion de découvrir comment le projet, pensé d'abord dans une version « minérale », a évolué vers un positionnement paysager au fil de la concertation publique.

Péniche des Berges du Rhône : les mercredis et jeudis de 14 h à 19 h.

Au sud du pont Lafayette 04 78 71 08 54

www.grandlyon.com

Question à...



Annie Tardivon
Architecte-paysagiste du projet des Berges

Comment vivez-vous votre projet maintenant qu'il est presque abouti ?

▶▶ Je trouve que nous avons bien retranscrit le rapport souhaité avec le fleuve. Des formations végétales s'étirent dans le sens du courant, avec une certaine gradation. En amont, les berges sont encore relativement sauvages, tandis que la section centrale est plus urbaine grâce à l'aménagement de petits jardins. Le Rhône étant connu pour la violence de ses crues, nous avons exclu les essences trop fragiles. Fréquentées par les piétons, les cyclistes, les clients des bateaux-activités, les berges mêleront retour de la nature et usages urbains ; le projet est vraiment sympa. Reste maintenant à assurer un bon développement des espaces plantés. ◀◀

Cap au Nord et au Sud !

En amont et en aval des ponts Gallieni et Morand, les travaux des Berges se poursuivent : plantations, éclairage du quai haut et des bas ports, aménagement de pontons de plaisance, pose de pavés de finition... Le parc Lyautey (700 places) sera ouvert à l'automne, marquant ainsi la suppression de l'ensemble des stationnements transitoires. En octobre, la totalité du chantier sera achevée sur la portion Parc de la Tête d'Or - Gerland, soit une bande de 5 kilomètres de long et de 10 hectares à découvrir en toute tranquillité.



Le Carré de Soie au pas de course

DÉTENTE Le projet urbain du Carré de Soie démarre avec les travaux du Pôle de loisirs et de commerces.

Dans deux ans, le Pôle de loisirs et de commerces du Carré de Soie, élément structurant de ce grand projet urbain situé en bordure du canal de Jonage, sera ouvert au public. Sous la houlette du groupe Altaréa, les premiers travaux sont lancés, ainsi que la démolition de l'hippodrome. Reconstituit au même endroit et dans les mêmes proportions, celui-ci rouvrira ses portes aux amateurs de courses dès le 1^{er} janvier 2009. En son cœur, une aire de jeux gérée par l'UCPA où petits et grands pourront pratiquer de nombreuses activités sportives et de détente : roller, skate-board, BMX, balades à poneys...

Des espaces conviviaux à vivre en famille

Clairement destiné à accélérer le changement d'image de la première couronne de l'agglomération, le Pôle de loisirs et de commerces s'étend quant à lui sur une surface de 60 000 mètres carrés où s'installeront des moyennes surfaces commerciales dédiées aux loisirs, une quarantaine de boutiques à dominante « loisirs de la famille » et un cinéma multiplexe. Le long des berges du canal, des espaces de



Un ensemble de logements et de bureaux prendra place sur le site des anciennes usines Tase.

promenade ainsi qu'un centre de découverte des milieux aquatiques conféreront à l'ensemble la convivialité nécessaire.

À plus long terme, c'est-à-dire à partir de 2010, un ensemble de logements et de bureaux prendra place sur le site des anciennes usines Tase, juste à côté du pôle de loisirs. Sur l'îlot dit « Touly », plusieurs éléments sont prévus : un parc-relais de 400 places et la construction de 8 000 mètres carrés de logements destinés au locatif et à l'accession sociale. À proximité du pôle multimodal, une extension de l'organisation internationale Interpol viendra s'implanter en 2008. Enfin, dès cet automne, l'avenue de

Bohlen sera aménagée avec de larges trottoirs et des arbres d'alignement. Les rues Jara et de la Poudrette conduisant aux berges feront l'objet, elles aussi, d'un réaménagement, dans un esprit « allée cavalière ». ■

500 La superficie totale, en hectares, du projet Carré de Soie, dont 25 ha pour le Pôle de loisirs et de commerces où les enseignes *Jardiland*, *Castorama*, *Maison de la Déco*, *King Jouets*, *Planet Saturn* et *Go Sport*, ont confirmé leur implantation ainsi qu'un cinéma multiplexe Pathé.

300

Le nombre de courses organisées chaque année à l'hippodrome de Vaulx-en-Velin, soit une trentaine de meetings par an.



Lancement des réunions publiques

Une série de réunions publiques est prévue pour présenter le projet du Carré de Soie et annoncer les ateliers de concertation programmés dès mai prochain sur le devenir des îlots Tase et Yoplait. **Renseignements : Mission Carré de Soie au 04 37 91 29 94.**

Sauvegarder les cités Tase

Construites à partir de 1924 par la famille Gillet, les cités Tase accueillent le personnel de l'Usine de la Soie Artificielle du Sud-Est. La Petite cité, composée de 110 maisons, était plutôt destinée aux ingénieurs, chefs d'ateliers et contremaîtres, alors que les Grandes cités, une vingtaine d'immeubles, étaient réservées au personnel ouvrier de l'usine. Dans le cadre du projet du Carré de Soie, une réflexion est en cours pour une réhabilitation harmonieuse et respectueuse de l'histoire de ces maisons, dont certaines conservent leur aspect original.

Le dernier métro

La nouvelle station Vaulx-en-Velin/La Soie, terminus de la ligne A du métro (Perrache-Laurent Bonnevey), sera opérationnelle en septembre 2007. Dès cet été, les « marches à blanc » permettront de vérifier son bon fonctionnement.